



Rapport de gestion 2021

KPT Assurances SA

Sommaire

Chiffres et faits	3
Bilan	3
Compte de résultat	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Proposition du Conseil d'administration quant à l'affectation du bénéfice résultant du bilan	7
Annexe aux comptes annuels	8
Rapport de l'organe de révision	18
Impressum	19

Bilan

Actifs

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2021	2020
Placements		699'205	725'644
Biens immobiliers		84'175	69'861
Titres à revenu fixe		213'802	179'832
Actions		14'587	13'090
Autres placements	3.1	476'821	520'461
Réserves de fluctuation		-90'180	-57'600
Créances sur instruments financiers dérivés		2'344	121
Liquidités		62'769	23'364
Créances nées d'opérations d'assurance		523	411
envers les preneurs d'assurance		523	411
Autres créances		44'044	24'377
envers des tiers		5'364	4'641
envers des participants directs/indirects		38'680	19'736
Comptes de régularisation actifs	3.2	1'427	1'280
Total des actifs		810'311	775'197

Bilan

Passifs

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2021	2020
Provisions et dettes externes			
Provisions techniques	3.3	639'109	618'456
Provisions non techniques		20'726	16'062
Engagements découlant des instruments financiers dérivés		–	355
Dettes nées d'opérations d'assurance envers les preneurs d'assurancens		26'976	23'330
Autres passifs envers des tiers		893	809
Comptes de régularisation passifs	3.4	1'928	1'892
Total des provisions et des dettes externes		689'632	660'903

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2021	2020
Fonds propres	3.5		
Capital-actions		10'000	10'000
Réserves légales		6'136	6'136
Réserves issues d'apports de capital		4'136	4'136
Fonds d'organisation		2'000	2'000
Réserves légales issues du bénéfice		10'000	10'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		94'543	88'158
Réserves libres LCA		1'742	1'742
Bénéfice reporté		86'416	84'510
Résultat annuel		6'386	1'906
Total des fonds propres		120'679	114'294
Total des passifs		810'311	775'197

Compte de résultat

Montants en CHF 1'000

	Ziffer	2021	2020
Primes brutes		274'902	270'259
Primes brutes cédées aux réassureurs		-458	-465
Primes acquises pour propre compte		274'444	269'794
Autres produits de l'activité d'assurance		729	591
Total des produits de l'activité technique d'assurance		275'173	270'385
Charges des sinistres: montants payés bruts		-182'375	-174'660
Part réassureur dans les paiements pour cas d'assurance		51	76
Variation des provisions techniques	4.1	-20'653	-31'107
Charges des sinistres pour propre compte		-202'977	-205'691
Frais d'acquisition et de gestion	4.2	-65'527	-57'845
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-268'504	-263'536
Produits des placements	4.3	70'938	36'972
Charges financières et frais de gestion des placements	4.4	-52'547	-43'069
Résultat des placements		18'391	-6'097
Autres produits financiers		10'676	10'935
Autres charges financières		-11'403	-5'604
Résultat opérationnel		24'334	6'082
Autres produits	4.5	150	121
Autres charges	4.5	-14'325	-4'107
Produits/charges extraordinaires	4.6	-3'602	-11
Bénéfice avant impôt		6'557	2'085
Impôts directs		-171	-178
Résultat annuel		6'386	1'906

Tableau des flux de trésorerie

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Variation des liquidités		
État des liquidités au 01.01.	23'364	25'900
État des liquidités au 31.12.	62'769	23'364
Variation des liquidités	39'405	-2'536
Résultat annuel	6'386	1'906
Moins-values non réalisées/provisions pour dépréciation sur		
Placements		
Plus-values et moins-values réalisées	-3'876	-1'687
Plus-values et moins-values non réalisées/provisions pour dépréciation	-35'590	11'782
Réserve de fluctuation	32'580	6'700
Immobilisations incorporelles		
Moins-values non réalisées	0	183
Augmentation/diminution des		
Provisions techniques	20'653	31'107
Provisions non techniques	4'664	964
Augmentation/diminution d'actifs et de passifs		
Achat/vente de placements	33'325	-23'080
Créances sur instruments financiers dérivés	-2'223	1'314
Créances nées d'opérations d'assurance	-113	134
Autres créances	-19'667	-17'323
Autres actifs	0	60
Comptes de régularisation actifs	-147	2'160
Dettes sur instruments financiers dérivés	-355	355
Dettes nées d'opérations d'assurance	3'646	2'251
Autres passifs	84	-19'208
Comptes de régularisation passifs	36	-154
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	39'405	-2'536
Investissements dans des immobilisations incorporelles	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
Variation des liquidités	39'405	-2'536

Proposition du Conseil d'administration quant à l'affectation du bénéfice résultant du bilan

Montants en CHF 1'000

À disposition de l'assemblée générale	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice reporté	86'416	84'510
Bénéfice de l'exercice	6'386	1'906
Bénéfice résultant du bilan	92'802	86'416

Proposition du Conseil d'administration	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice résultant du bilan	92'802	86'416
Distribution de dividendes	–	–
Report à nouveau	92'802	86'416

Annexe aux comptes annuels de la KPT Assurances SA

1 Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code des obligations suisse (art. 957–963b CO, valables dès le 1^{er} janvier 2013).

La structure des comptes annuels est basée sur celle prescrite par l'ordonnance de la FINMA du 15 décembre 2015 sur la surveillance des assurances.

2 Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Les actifs et les passifs sont évalués individuellement. Si l'évaluation subséquente des actifs n'est pas effectuée aux coûts d'acquisition reportés mais aux prix courants observables, l'évaluation s'effectue au cours du jour ou au prix courant à la date du bilan. Les passifs sont inscrits à la valeur nominale.

2.1 Placements

L'évaluation des placements est effectuée au prix courant, conformément aux dispositions de l'art. 960b CO. Afin de tenir compte de la fluctuation des cours, une réserve de fluctuation est constituée à charge du compte de résultat. La réserve de fluctuation correspond au maximum à la différence entre le prix courant et la valeur d'acquisition, respectivement à la valeur inférieure au coût d'acquisition.

Biens immobiliers

La position englobe les placements immobiliers. Les terrains et constructions sont évalués aux coûts d'acquisition/de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Les projets immobiliers en construction sont inscrits aux coûts de revient encourus.

Titres à revenu fixe

Y sont contenus les placements à revenu fixe tels que les obligations, les emprunts convertibles et d'autres placements similaires. L'évaluation des placements à revenu fixe s'effectue selon la méthode d'amortissement des coûts.

Actions et placements similaires

En font partie les titres de participation tels que les actions, le capital-participation, les bons de jouissance et autres titres similaires. L'évaluation des actions et placements similaires s'effectue au prix courant, conformément aux dispositions de l'art. 960b CO.

Autres placements

En font partie les fonds de placement et les fonds Money Market. Tous les placements collectifs sont évalués à la valeur du marché.

2.2 Conversion des monnaies étrangères

La société établit ses comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

Monnaie	2021	2020
EUR	1.0362	1.0816
GBP	1.2341	1.2083
USD	0.9112	0.8840

2.3 Provisions pour les cas d'assurance non réglés et provisions de vieillissement

Pour tous les sinistres survenus jusqu'à la date de clôture, des provisions sont constituées, qui représentent une estimation de tous les paiements et frais de traitement à effectuer à l'avenir pour lesdits sinistres. Les méthodes utilisées pour calculer les provisions techniques reposent sur des méthodes actuarielles reconnues et sur la connaissance des professionnels responsables du règlement des sinistres.

2.4 Provisions d'égalisation et de sécurité

Les provisions sont constituées pour faire face aux incertitudes liées à la détermination des provisions techniques (risque lié aux paramètres et risque fortuit). La valeur repose ici sur la fourchette (pourcentages du volume de primes) du plan d'exploitation approuvé par la FINMA.

2.5 Autres provisions techniques

Les provisions sont constituées pour d'autres risques liés à l'activité d'assurance dans le cadre du plan d'exploitation approuvé par la FINMA et sont dissoutes par le transfert dans d'autres catégories de provisions ou par les versements aux assurés lorsque les conditions sont remplies.

2.6 Créances et engagements découlant des instruments financiers dérivés

KPT Assurances SA utilise des opérations à terme sur devises et des swaps pour couvrir les risques de change, des swaps sur les taux d'intérêt pour gérer la duration ainsi que des options sur actions pour assurer une couverture adéquate. À la date de clôture du bilan, ils sont évalués à leur valeur de marché et le résultat non réalisé est comptabilisé dans la position «Autres résultats financiers».

3 Explications concernant le bilan

3.1 Autres placements

Montants en CHF 1'000

	31.12.2021	31.12.2020
Fonds Money Market	101'374	101'786
Fonds de placement	375'447	418'675
Total	476'821	520'461

3.2 Comptes de régularisation actifs

Montants en CHF 1'000

	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts courus sur placements	993	866
Autres régularisations	434	414
Total	1'427	1'280

3.3 Provisions techniques

Montants en CHF 1'000

	Provisions techniques (brutes)		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Cas d'assurance non liquidés	68'729	74'746	68'729	74'746
Provisions pour vieillissement	271'464	292'511	271'464	292'511
Provisions de sécurité et de fluctuation	89'518	81'430	89'518	81'430
Autres provisions techniques	209'399	169'769	209'399	169'769
Total	639'109	618'456	639'109	618'456

3.4 Comptes de régularisation passifs

Montants en CHF 1'000

	31.12.2021	31.12.2020
Régularisations fiscales	234	104
Autres régularisations	1'694	1'788
Total	1'928	1'892

3.5 État des fonds propres

Montants en CHF 1'000

	Réserves						Total des fonds propres
	Capital actions	Apports de capital	Fonds d'organisation	légales issues du bénéfice	Réserve libre LCA	Bénéfice reporté	
État au 31.12.2019	10'000	4'136	2'000	10'000	1'742	84'510	112'388
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	1'906	1'906
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2020	10'000	4'136	2'000	10'000	1'742	86'416	114'294
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	6'386	6'386
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2021	10'000	4'136	2'000	10'000	1'742	92'802	120'680

4 Explications concernant le compte de résultat

4.1 Variation des provisions techniques

Montants en CHF 1'000

	Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	Total 2021	Total 2020
Variation des provisions pour cas d'assurance non liquidés	-6'017	-2'089
Variation des provisions pour vieillissement	-21'047	-22'693
Variation des provisions de sécurité et de fluctuation	8'088	16'837
Variation des autres provisions techniques	39'629	39'052
Total	20'653	31'107

4.2 Frais d'acquisition et de gestion

Les charges du personnel pour l'exercice 2021 s'élèvent à CHF 26'222 (CHF 25'698 milliers l'année précédente) et sont comprises dans la position des frais d'acquisition et de gestion. Les charges matérielles (amortissements compris) pour l'exercice 2021 s'élèvent à CHF 39'305 milliers (CHF 32'147 milliers l'année précédente) et sont également comprises dans les frais d'acquisition et de gestion.

Les honoraires de l'organe de révision s'élèvent à:

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Prestations en matière de révision	89	89
Total	89	89

4.3 Produits des placements

Durant l'exercice

Montants en CHF 1'000

	Produits	Imputa- tions	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	3'556	–	–	3'556
Titres à revenu fixe	2'013	71	146	2'230
Actions	317	688	14	1'019
Autres placements	8'283	48'150	7'644	64'077
Autres produits	56	–	–	56
Total des produits des placements	14'225	48'909	7'804	70'938

L'année précédente

Montants en CHF 1'000

	Produits	Imputa- tions	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	3'485	–	–	3'485
Titres à revenu fixe	2'318	106	737	3'161
Actions	372	550	212	1'134
Autres placements	7'145	14'726	7'239	29'110
Autres produits	82	–	–	82
Total des produits des placements	13'402	15'382	8'188	36'972

4.4 Charges financières et frais de gestion des placements

Durant l'exercice

Montants en CHF 1'000

	Charges courantes	Corrections de valeur	Moins- values réalisées	Total
Biens immobiliers	-1'426	-1'575	-	-3'001
Titres à revenu fixe	-	-4'054	-409	-4'463
Actions	-	-190	-3	-193
Autres placements	-	-4'780	-3'516	-8'296
Variation des réserves de fluctuation	-	-35'300	-	-35'300
Coûts de gestion des capitaux	-1'294	-	-	-1'294
Total des charges des placements	-2'720	-45'899	-3'928	-52'547
Total du résultat des placements	11'505	3'010	3'876	18'391

L'année précédente

Montants en CHF 1'000

	Charges courantes	Corrections de valeur	Moins- values réalisées	Total
Biens immobiliers	-1'685	-1'551	-	-3'236
Titres à revenu fixe	-	-960	-1'507	-2'467
Actions	-	-1'188	-67	-1'255
Autres placements	-	-8'364	-4'927	-13'291
Variation des réserves de fluctuation	-	-21'800	-	-21'800
Coûts de gestion des capitaux	-1'020	-	-	-1'020
Total des charges des placements	-2'705	-33'863	-6'501	-43'069
Total du résultat des placements	10'697	-18'481	1'687	-6'097

4.5 Autres charges et produits

Selon une circulaire de la FINMA, les rabais octroyés dans les contrats-cadres doivent être justifiés sur le plan actuariel. La différence entre les rabais justifiés et ceux accordés dans les contrats-cadres est inscrite dans les autres charges.

Les prestations de services fournies par KPT Assurances SA aux autres entreprises du groupe et à la fondation de prévoyance en faveur du personnel dans le cadre de la gestion de titres sont portées au compte des autres produits, de même que l'élimination comptable des différences par rapport aux déclarations d'impôt définitives.

Durant l'exercice sous revue, une provision pour mesures de distribution a également été comptabilisée dans les autres charges.

Les années précédentes, ces mêmes éléments (à l'exception de la provision pour les mesures de distribution) avaient été inscrits comme autres charges et produits.

4.6 Charges et produits extraordinaires

Comme les années précédentes, des différences de cotisations ont été inscrites dans cette position. Une provision pour la réserve de l'employeur de la fondation de prévoyance en faveur du personnel a également été comptabilisée dans celle-ci.

5 Autres indications des annexes

5.1 Responsabilité solidaire (TVA)

Le groupe d'imposition TVA Société coopérative KPT est solidairement responsable des impôts dus par le groupe TVA en faveur de l'Administration fédérale des contributions.

5.2 Postes à plein temps

La KPT Assurances SA, Berne, n'emploie pas de propres collaborateurs. Toutes les charges du personnel sont inscrites dans la KPT Caisse-maladie SA et, à la fin de l'année, sont portées proportionnellement dans les comptes de la KPT Assurances SA.

5.3 Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise

La KPT Assurances SA pratique le prêt de valeurs mobilières (Securities Lending) dans le cadre du Global Custody auprès de l'UBS Switzerland SA.

Des valeurs mobilières y sont transférées à titre de prêt en nature à un emprunteur. En contrepartie, la KPT Assurances SA reçoit des titres comme sûretés. Durant l'année passée sous revue, il en résulte des revenus de CHF 56 milliers (CHF 76 milliers l'année précédente). La couverture des titres prêtés s'élève à la fin de l'année à 106,0 % (106,8 % l'année précédente).

Les dispositions relatives au prêt de valeurs mobilières selon l'ordonnance de la FINMA sur les placements collectifs de capitaux ont été respectées (circulaire 2016/5 du 3 décembre 2015).

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Valeur de marché des titres prêtés	48'800	35'635
Valeur de marché des titres déposés en garantie	51'740	38'065
Revenu du Securities Lending	56	76

La valeur comptable de la fortune liée pour garantir les prétentions des assurés s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 811'325 milliers (CHF 779'315 milliers l'année précédente).

6 Rapport annuel

Dans le cadre des prescriptions définies par le groupe KPT, KPT Assurances SA dispose d'un système établi de gestion intégrée des risques et des contrôles (GIRC), qui est axé sur les risques significatifs des différentes sociétés du groupe. Dans le cadre du système GIRC, les risques identifiés ont été systématiquement évalués sur la base des dimensions «probabilité de survenance» et «effets», en tenant compte des mesures prises pour éviter, diminuer et transférer les risques. Chaque année, une action globale d'autoévaluation des risques et des contrôles (Risk and Control Self Assessment, RCSA) est menée dans le cadre d'ateliers en vue de détecter toute modification de la situation en matière de risques. Le logiciel spécialisé utilisé pour la GIRC pour la quatrième année a considérablement contribué à la mise en œuvre d'une procédure systématique plus solide pour l'identification des risques, la présentation des points faibles mis au jour et le suivi des mesures adoptées en vue de réduire les risques.

Le Conseil d'administration prend connaissance du rapport GIRC annuel et intègre les aspects importants dans les réflexions stratégiques. Ce rapport couvre également les exigences relevant du droit de surveillance de la FINMA. À chacune de ses séances (trimestrielles), l'Audit & Risk Committee traite de thèmes liés à la gestion des risques et informe, si nécessaire, le Conseil d'administration des événements majeurs ayant une incidence sur l'évaluation des risques.

La KPT est une entreprise climatiquement neutre qui attache une grande importance à la durabilité. Soucieuse d'apporter sa contribution à la protection du climat, elle recense systématiquement ses émissions de gaz à effet de serre, les réduit continuellement et compense celles qu'elle ne peut éviter en soutenant financièrement des projets certifiés de protection du climat. La KPT a en outre fait le choix d'investir dans des placements durables et responsables: trois quarts des placements évalués affichent une bonne notation de durabilité.

Au début de l'année 2022, KPT Assurances SA a enregistré quelque 4'500 assurés supplémentaires (+1,6%), ce qui porte l'effectif total à plus de 283'000 assurés.

Le résultat d'entreprise 2021 de KPT Assurances SA s'établit à environ CHF 6,4 millions. Inférieur à la moyenne quinquennale, il est toutefois en hausse par rapport à l'année précédente, grâce essentiellement aux coûts des prestations moindres. Afin de pouvoir amortir d'éventuelles dépréciations futures sur les marchés financiers, des réserves de fluctuation de valeur ont été constituées pour un montant de CHF 35,3 millions. En raison de la pandémie de COVID-19, les coûts des prestations sont inférieurs aux valeurs escomptées, ce qui se traduit par un Combined Ratio de 97,6%. Cette bonne valeur est à considérer avec prudence, car le risque d'effets de rattrapage au niveau des prestations dans le courant de l'année 2022 est très probable.

En raison de l'imprévisibilité relative des effets de rattrapage à la suite de la pandémie de COVID-19, les perspectives pour l'exercice 2022 sont tendues dans les activités d'assurance. Depuis le début de l'année, l'incertitude régnant sur les marchés financiers s'est fortement accrue. La guerre en Ukraine place les marchés financiers face à de nouveaux défis, alors que d'importants changements s'annonçaient déjà sur la scène économique et au niveau de la politique monétaire. Aussi le résultat de l'exercice 2022 est-il difficile à estimer à l'heure actuelle. Malgré toutes ces incertitudes, nous escomptons globalement une bonne marche des affaires.

A l'Assemblée générale de

KPT Assurances SA, Berne

Berne, le 28 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de KPT Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pages 3 à 16) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adé-

quation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Jasmin Bernhard
Experte-réviseur agréée

Impressum

Éditeur et rédaction

KPT
Marketing + Communication
Case postale
3001 Berne

Téléphone 058 310 92 14
kommunikation@kpt.ch
kpt.ch

Concept, composition et réalisation

KPT, Marketing + Communication, Berne

Le présent rapport de gestion est publié en allemand; il est traduit en français et en italien.
La version allemande fait foi.